

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : avril 2005

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(janvier 2005)**

Evolution par rapport à décembre 2004 caractérisée par :

- Une hausse du niveau des prix des produits alimentaires à l'exception du Burkina, du Mali et du Sénégal ;
- Une hausse des prix des services liés à l'enseignement au Mali ;
- Une hausse du niveau général des services liés au logement au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Togo, notamment ;
- Une baisse du niveau des services des transports dans tous les pays à l'exception du Mali et du Togo

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union est ressorti en hausse de 0,5 % par rapport au mois de décembre 2004. Calculé hors produits alimentaires, le niveau des prix augmente de 0,4 %.

Par rapport à janvier 2004, les prix à la consommation ont augmenté de 3,5 % en rapport avec la progression du niveau des prix des services liés aux transports, à l'enseignement, aux hôtels / restaurants et au logement.

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	janv-04	oct-04	nov-04	déc-04	janv-05	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	124,8	124,6	127,0	127,7	127,8	0,1	2,6	2,4
BURKINA FASO	114,5	119,0	119,4	118,2	117,9	-0,2	-0,9	3,0
COTE D'IVOIRE	124,2	126,1	128,7	128,8	130,3	1,1	3,3	4,9
GUINEE – BISSAU	174,6	180,0	179,8	180,5	nd	nd	nd	nd
MALI	104,9	109,6	110,5	108,8	107,5	-1,2	-1,9	2,5
NIGER	112,1	117,3	119,6	116,9	117,5	0,5	0,2	4,8
SENEGAL	109,6	112,3	111,3	111,3	110,5	-0,7	-1,6	0,8
TOGO	114,2	115,2	116,0	117,5	121,1	3,1	5,1	6,0
UEMOA hors Guinée-Bissau	117,1	119,5	120,8	120,6	121,2	0,5	1,4	3,5

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre
nd = non disponible

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		janv-04	oct-04	nov-04	déc-04	janv-05	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,6	114,1	115,3	117,3	115,9	116,7	0,7	1,2	2,2
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	31,7	126,7	127,4	126,6	126,5	-0,1	-0,2	nd
Articles d'habillement et chaussures	7,9	102,0	103,2	103,6	103,7	103,4	-0,3	0,2	1,4
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	119,8	121,1	121,4	123,2	125,2	1,6	3,4	4,5
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	110,1	109,7	109,7	109,4	109,3	-0,1	-0,4	-0,8
Santé	3,5	117,8	118,4	118,2	118,9	118,9	0,0	0,4	0,9
Transports	9,9	127,2	135,1	140,0	140,3	140,2	-0,1	3,7	10,3
Communication	1,6	20,4	196,8	196,8	196,8	199,8	1,5	1,5	nd
Loisirs et culture	4,5	105,4	106,5	106,5	106,4	105,0	-1,4	-1,4	-0,4
Enseignement	1,7	122,6	128,0	128,2	128,3	128,4	0,1	0,3	4,8
Restaurants et Hôtels	8,1	129,8	134,0	133,9	134,3	136,2	1,4	1,7	4,9
Biens et services divers	5,2	124,6	113,2	113,4	113,5	111,7	-1,6	-1,4	-10,3
UEMOA hors Guinée-Bissau	100,0	117,1	119,5	120,8	120,6	121,2	0,5	1,4	3,5

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au mois de janvier 2005, est ressorti en hausse de 0,5 % en rapport avec la progression du niveau des prix des produits alimentaires et de ceux des services liés au logement, à la communication et aux restaurants/hôtels.

1.2 Par pays

Au Bénin, en janvier 2005, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 0,1 % contre 0,6 % le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau des prix a diminué de 0,9 % en liaison avec la baisse des prix des services de transports et de restaurants/Hôtels. Les prix des produits frais ont augmenté de 2,6 % alors que ceux de l'énergie ont baissé de 6,9 %. Hors énergie et hors produits frais, la hausse des prix est de 0,3 %. Selon la provenance du produit, l'évolution du niveau des prix est due à la hausse de ceux des produits locaux car les produits importés ont enregistré une baisse de prix de 1,3 %.

Au Burkina, en janvier 2005, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 0,2 % contre une baisse de 1 % le mois précédent. La baisse du niveau des prix des produits alimentaires de 1,7 % est due à la disponibilité des légumes frais sur les marchés en cette période. Les services liés au logement ont enregistré une hausse de prix de 5,2 % en rapport avec ceux des autres combustibles. Ainsi, le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a augmenté de 0,4 %.

L'analyse de l'évolution des prix selon l'état du produit indique que la hausse des prix de janvier 2005 est due essentiellement aux prix des produits énergétiques qui ont progressé de 2,8 %. La baisse du prix des produits frais s'explique par celle des prix des légumes frais. Hors énergie et hors produits frais, les prix ont diminué de 0,4 %. Selon la provenance des produits, le niveau des prix des produits importés, a progressé de 3,5 % et a contribué à atténuer la baisse du niveau global des prix.

En Côte d'Ivoire, au mois de janvier 2005, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 1,1 % contre 0,1 % en décembre 2004. Cette évolution s'explique principalement par la hausse du niveau des prix des produits alimentaires non alcoolisés de 2,4 %, en rapport avec la progression des prix des légumes frais de 17,1 % et des tubercules de 9,5 %, des services liés au logement de 2,8 % due aux loyers bruts et des services de restaurants/hôtels de 2,5 %, en liaison avec la hausse des prix des services de restaurants et de débits de boisson. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a été en hausse de 0,6 %.

Selon la nature du produit, la hausse du niveau des prix s'explique par celle des produits frais qui est de 3,0 %. Le niveau des prix des produits énergétiques a progressé de 1,5 %. Hors énergie et hors produits frais, le niveau des prix a augmenté de 0,8 %. Selon la provenance du produit, le niveau des prix des produits locaux a augmenté de 1,4 % expliquant ainsi la tension sur les prix au cours de ce mois.

En Guinée – Bissau, l'indice du mois de janvier 2005 n'est pas parvenu à la Commission.

Au Mali, en janvier 2005, le niveau général des prix a diminué de 1,2 %. Cette baisse s'explique essentiellement par celle des produits alimentaires de 1,9 %, en rapport avec le recul des prix des légumes frais de 20 %. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, est ressorti en baisse de 0,3 %, en rapport avec le recul des produits pour la santé et les services liés aux cafés et restaurants, notamment.

Au Niger, en janvier 2005, le niveau général est ressorti en hausse de 0,5 % contre 2,2 % le mois précédent. L'évolution du niveau général des prix s'explique principalement par l'augmentation du

prix des produits alimentaires de 2 % en liaison avec celle du prix des légumes frais (14,1 %), des poissons (14,3 %) et des céréales non transformées (1,7 %). Le niveau des prix des boissons alcoolisées a augmenté de 4,6 % en rapport avec ceux du tabac local. Le recul du niveau des prix des services liés au transport de 3,4 % est en rapport avec la diminution du prix des produits pétroliers. La baisse des prix des autres biens et services est due à celle des services liés aux soins personnels.

Selon l'état du produit, la hausse du niveau général des prix s'explique par celle des prix des produits frais de 3,6 %. Les produits énergétiques et les produits non frais et non énergétiques ont enregistré une baisse de prix de 2,8 % et de 0,2 %, respectivement. Selon la provenance, la progression des prix est due à la hausse du prix des produits locaux de 1,1 %.

Au Sénégal, au mois de janvier 2005, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 0,7 % contre une baisse de 0,1 % en décembre 2004. Le niveau des prix a reculé pour la plupart des produits. A la faveur de la disponibilité des légumes et des poissons frais, les prix des produits alimentaires ont diminué de 1,2 %. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, s'est établi en baisse de 0,3 % malgré la hausse des prix des services liés au logement et à la communication.

L'analyse des prix selon l'état du produit indique que l'évolution des prix s'explique par une baisse du prix des produits frais (-3,2 %) et des produits énergétiques (-0,6 %). Hors produits frais et non énergétiques, la diminution du niveau des prix n'est que de 0,1 %. Selon la provenance, le niveau des prix des produits importés a diminué de 1 % contre un recul de 0,5 % pour les produits locaux.

Au Togo, en janvier 2005, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 3,1 % contre 1,2 % le mois précédent. L'évolution du niveau des prix s'explique principalement par celle des services liés au transport et au logement dont les prix ont progressé de 15,3 % et de 5,5 %, respectivement. Cette hausse fait suite à l'augmentation du prix des carburants en décembre 2004. La conséquence a été un réajustement à la hausse, en janvier 2005, des prix des transports urbains et interurbains de 26,1 %, 18,9 % en ce qui concerne les services des transports et de 20,6 % du prix des combustibles solides pour les services du logement.

Selon la nature du produit, la hausse des prix au cours de ce mois s'explique par celle des prix des produits énergétiques de 7 % en rapport avec l'augmentation des prix des combustibles solides. Les produits frais ont enregistré une hausse de prix de 3,1 % alors que le niveau des prix des produits hors énergie et non frais baisse de 3,0 %. Selon la provenance du produit, la hausse du niveau général des prix est le fait des produits importés dont les prix ont progressé de 4 % contre 3 % pour les produits locaux.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement au mois de janvier 2004, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 3,5 %. Trois pays ont connu un niveau de prix dont l'augmentation excède 3 %. Il s'agit : Togo : 6,0 % ; Côte d'Ivoire : 4,9 % ; Niger : 4,8 %. La hausse du niveau général des prix au sein de l'Union est due principalement à l'augmentation du niveau des prix :

- des produits alimentaires sous l'influence d'une tension sur le marché des céréales ;
- des services liés aux transports avec l'effet des répercussions de la hausse du cours du pétrole brut sur la consommation intérieure en produits pétroliers, notamment au Togo ;
- des services liés aux télécommunications en Côte d'Ivoire ;
- des services liés à l'enseignement au Burkina ; au Mali et au Sénégal en rapport avec les frais de scolarité.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA sans la Guinée - Bissau, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi à 0,9 %. Par rapport à la norme communautaire fixée à 3,0 % maximum, tous les sept autres pays ont respecté le critère. Deux pays ont enregistré des taux moyens négatifs. L'examen par type de consommation montre que le niveau des prix moyens

des produits alimentaires non alcoolisés a baissé de 2,1 %, contre une hausse de ceux des services liés aux transports de 4,9 %, de l'enseignement de 4,7 % et des restaurants / hôtels de 5,7 %. (cf. tableau 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période février 2003 à janvier 2004 (1)	Moyenne de la période février 2004 à janvier 2005 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	124,1	125,3	1,0
BURKINA FASO	116,6	116,4	-0,2
COTE D'IVOIRE	125,0	127,3	1,8
MALI	110,0	107,3	-2,5
NIGER	114,2	115,0	0,7
SENEGAL	109,9	110,6	0,6
TOGO	114,8	115,9	1,0
Ensemble UEMOA hors Guinée - Bissau	118,1	119,2	0,9

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période février 2003 à janvier 2004 (1)	Moyenne de la période février 2004 à janvier 2005 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	117,7	115,2	-2,1
Articles d'habillement et chaussures	103,7	103,0	-0,6
Logement, eau, gaz, électricité et autres coûts	119,4	120,8	1,2
Meubles, articles de ménage et entretien courant	110,9	109,7	-1,1
Santé	117,8	118,5	0,6
Transports	127,3	133,5	4,9
Loisirs et culture	105,3	106,3	0,9
Enseignement	120,1	125,7	4,7
Restaurants et Hôtels	126,2	133,4	5,7
Biens et services divers	119,8	115,5	-3,6
Ensemble UEMOA hors Guinée Bissau	118,1	119,2	0,9

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine (mois d'octobre 2004)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
État du produit								
produits frais	2,6	-2,0	3,0	nd	nd	3,6	-3,2	1,7
produits énergétiques	-6,9	2,8	1,5	nd	nd	-2,8	-0,6	7,0
produits autre que produits frais et énergie	0,3	-0,4	0,8	nd	nd	-0,2	-0,1	3,0
Origine du produit								
produits locaux	0,7	-2,1	1,4	nd	nd	1,1	-0,5	4,0
produits importés	-1,3	3,5	0,3	nd	nd	-0,6	-1,0	0,8
Dont origine UEMOA	-1,2	-13,1	0,7	nd	nd	-0,6	nd	3,4

nd : non disponible

Graphiques

